

Systematique des Lézards Scincidés de la région malgache

XIII. Les *Amphiglossus* du sous-genre *Madascincus*

par Édouard-R. BRYGOO

Résumé. — Le sous-genre *Madascincus*, endémique de Madagascar, comprend, outre l'espèce-type *A. (M.) melanopleura*, *A. (M.) ankodabensis* et *A. (M.) mouroundavae*. *Sepsina vulsini* est synonyme de *A. (M.) melanopleura*. Désignation d'un lectotype pour *Scelotes bellyi*, synonyme de *A. (M.) mouroundavae*. Une carte de répartition des espèces du sous-genre est proposée.

Abstract. — The subgenus *Madascincus*, endemic from Madagascar, includes *A. (M.) melanopleura*, type species, *A. (M.) ankodabensis*, and *A. (M.) mouroundavae*. *Sepsina vulsini* is a junior synonym of *A. (M.) melanopleura*. A distributional map for the subgenus is given and a lectotype has been chosen for *Scelotes bellyi*, a synonym of *A. (M.) mouroundavae*.

E.-R. BRYGOO, *Laboratoire de Zoologie, Reptiles et Amphibiens, Muséum national d'Histoire naturelle, 25, rue Cuvier, 75005 Paris, France.*

Nous avons proposé en 1982 la création d'un nouveau sous-genre d'*Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839, *Madascincus*, avec pour espèce-type *Gongylomorphus melanopleura* Günther, 1877, destiné à regrouper les Seincinés tétrapodes pentadaetyles de Madagascar, de petite taille et n'ayant qu'un petit nombre de vertèbres présacrées. Il est maintenant nécessaire de présenter ce que nous savons de la morphologie de *G. melanopleura* après examen de la quasi-totalité des spécimens actuellement disponibles, puis de rechercher les autres espèces qui trouvent place dans ce sous-genre.

1. *Gongylus melanopleura* Günther, 1877

(*Ann. Mag. nat. Hist.*, 4^e s., 19 : 315.)

MATÉRIEL EXAMINÉ

L'holotype, BM¹ 1946.8.21.34 (ex. 77.2.8), a été acheté de Mr GEALE comme provenant d'Anzahamaru, côte est de Madagascar. La description originale est précise, mais elle met peut-être un peu trop l'accent sur la petite taille des membres, « extremely small » pour les antérieurs et « the hind limb short with very short toes », ce qui peut, en l'absence de figure et de tout élément de comparaison, donner une fausse idée de la morphologie générale de

1. BM : British Museum (Natural History) ; MHNP : Muséum d'Histoire naturelle de Paris ; SMI : Smithsonian ; TM : Transvaal Museum ; ZFMK : Museum A. Koenig, Bonn ; MCZ : Museum of comparative Zoology, Harvard.

l'animal. Il n'y a aucun diagnostic différentiel bien qu'à cette époque Alfred GRANDIDIER avait déjà décrit quatre *Gongylus* de Madagascar : *igneocaudatus* en 1867, *polleni* en 1869, *splendidus* et *mouroundavae* en 1872.

Outre l'holotype nous avons examiné le matériel suivant : MHNP 30.331, 50.333, 65.299, 70.343-5, 74.1019, 80.1195-6 ; BM 85.6.8.17-18, 95.7.4.4, 96.10.9.11-12, 1968.690 ; SMI 149.237, 149.909, 149.894 ; TM 4185-86 ; ZFMK 17725, Au total 22 spécimens. Le Museum of comparative Zoology posséderait un *melanopleura* reçu par échange du British Museum, ex 95.7.4.5, de même origine que le 95.7.4.4 ; nous ne l'avons pas examiné.

DESCRIPTION

BOULENGER (1887, pl. 37, fig. 3 et 3a) a donné un bon dessin de l'animal entier et de l'écaillure céphalique. Le corps est légèrement aplati dorso-ventralement et non cylindrique, légèrement plus large au milieu du corps qu'au niveau des aisselles avec quatre membres, pentadactyles, bien constitués. L'élément le plus caractéristique, auquel il doit son nom, est une zone très sombre, presque noire, sur chaque flanc, qui commence au niveau de l'œil pour se terminer au niveau de l'implantation du membre postérieur ou se poursuivre sur la première partie de la queue. Cette bande est rarement homogène ; le plus souvent elle est formée de taches irrégulières, plus ou moins contiguës ; une zone claire peut la séparer au-dessus et au-dessous de la coloration du reste du corps. La pigmentation du dos peut être assez variable ; elle est claire, couleur isabelle, ou bronzée, et de petites taches sombres ébauchent des lignes longitudinales. Parfois, l'aspect dorsal est chiné de marron foncé sur un fond brun-rouge. L'abdomen est habituellement sans tache, blanc ou jaunâtre.

Au niveau de la gueule d'importantes variations s'observent : certaines sont sans taches, d'autres présentent quelques taches irrégulières et d'autres enfin (BM 95.7.4.4 et BM 96.10.9.12) offrent un semis régulier de taches noires très nettes qui ne débordent pas sur l'abdomen. Chez le spécimen MHNP 50.333 seulement, des taches pigmentées de noir s'observent sur la gorge et l'abdomen.

Écaillure : Au niveau de la tête, la présence d'une interpariétale est constante ; elle peut même être presque aussi grande qu'une pariétale (SMI 149.909), mais elle reste sans contact avec les susoculaires. Celles-ci sont au nombre de quatre. Les labiales sont marquées de brun ; la quatrième est située sous l'œil. Au niveau de la nuque, on observe habituellement deux rangs de deux écailles plus larges que les suivantes. Le nombre de rangs d'écailles ne varie que de 22 à 24 ; 22 : 4, 23 : 2, 24 : 15 ; l'holotype en a 24. Le nombre des écailles entre menton et cloaque varie de 56 à 63 mais dix sujets en ont 58 ou 60 (holotype 58). Sous le quatrième doigt, le nombre des écailles varie de 4 à 8 et sous le quatrième orteil de 10 à 16 (7 et 16 pour l'holotype).

Nombre de vertèbres présacrées (VPS) : Le nombre des VPS ne varie que de 29 à 31 : (29 : 2, 30 : 19, 31 : 1) ; l'holotype en a 30.

DIMENSIONS

Le plus grand spécimen (MHNP 80.1196) mesure 144 mm de longueur totale dont 92 pour la queue, soit une importance relative de la queue de 63 %. La longueur moyenne pour la tête et le corps (T + C) des N/2 plus grands spécimens est de 49,0 mm et la largeur

maximale moyenne (La) pour ces spécimens de 7,1 mm. Chez aucun de nos spécimens la longueur de la tête et du tronc réunis ne dépasse 52 mm, mais deux individus atteignent cette taille.

Le rapport $T + C/La$, qui donne une indication sur le degré de sveltesse de l'espèce, est 7,1. L'importance relative des membres postérieurs (MP) est donnée par le rapport $T + C/MP$; il est ici de 3,2.

DOMAINE GÉOGRAPHIQUE (fig. 1)

Les localités de récolte connues sont les suivantes : Anzahamaru (terra typica) ; Ambohitombo forest et Ivohimanitra (?), Dr FORSYTH-MAJOR ; près de Tamatave,

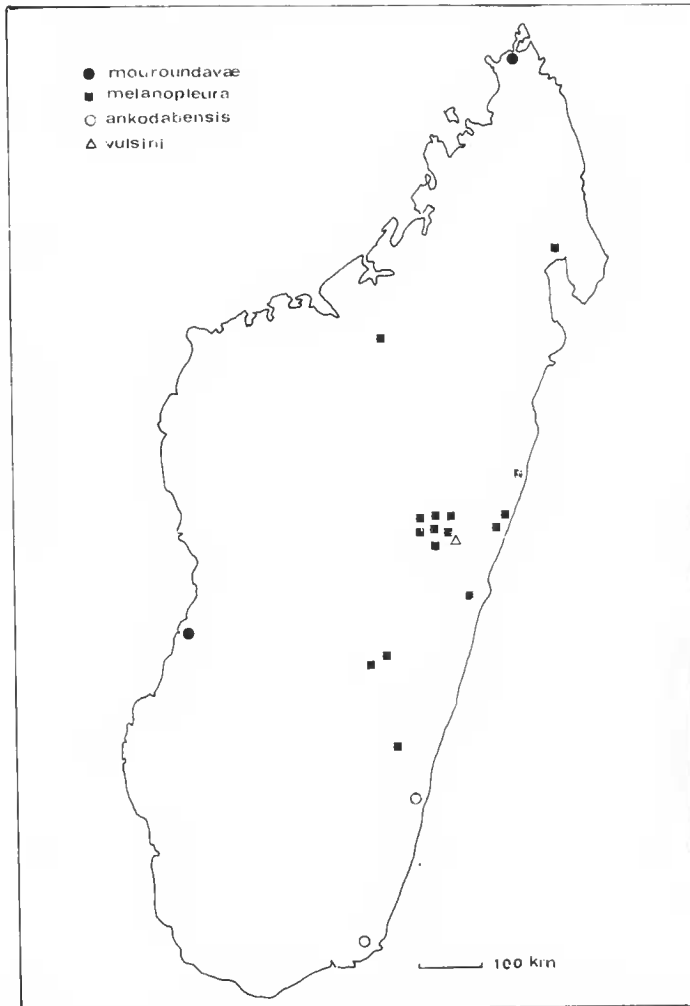


FIG. 1. — Répartition des *Amphiglossus* du sous-genre *Madascincus*.

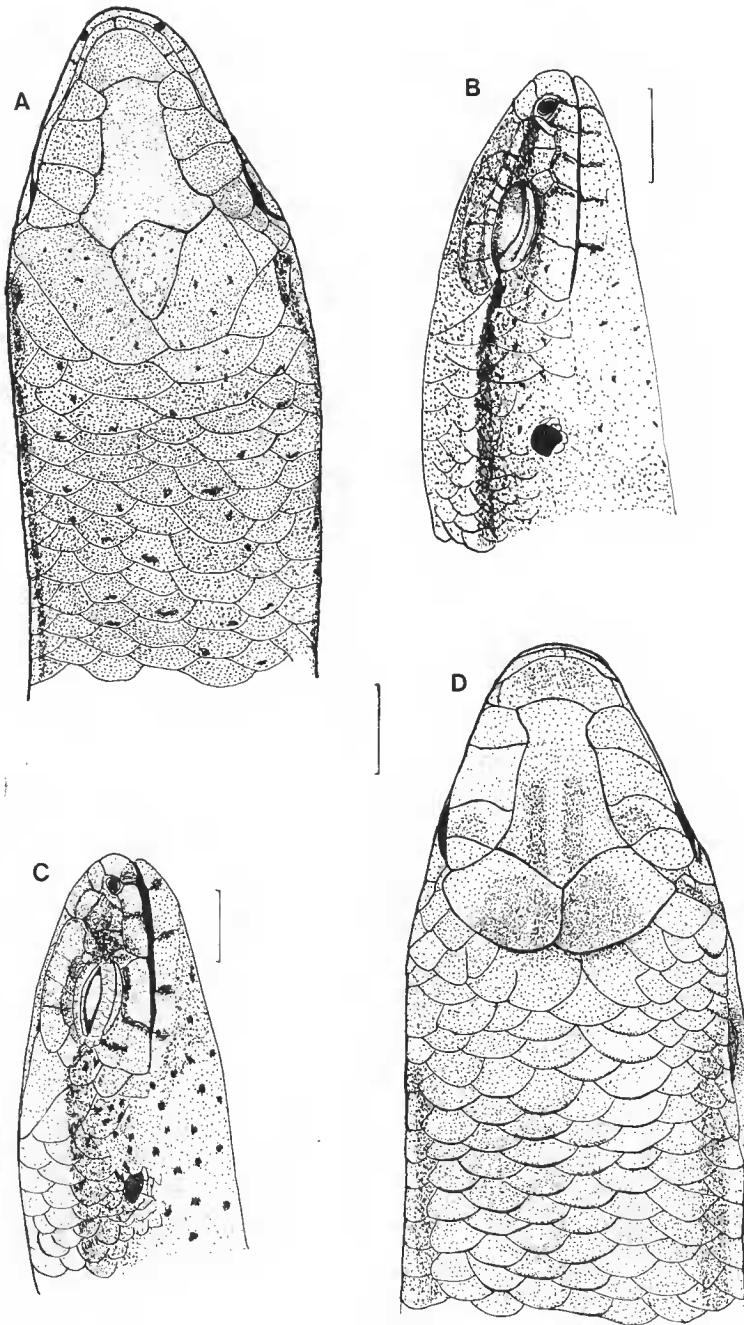


FIG. 2. — A-B, apex et profil de *Amphiglossus (Madascincus) melanopleura* (MHNP 80.1196) ; C, profil de *A. (M.) ankodabensis*, holotype (MHNP 30.332) ; D, apex de *A. (M.) mouroundavae*, holotype (MHNP 95.211). (Échelles A-D, B et C = 2 mm.)

COWAN ; Ambila, ARNOULT, GUIBÉ ; Maroantsetra, H. MEIER ; Andraina, H. E. UIBLE ; Analamazotra, P. A. METHUEN ; Perinct, Ch. A. DOMERGUE (piste des Fougères, sous les feuilles, deux récoltes), H. E. HUIBLE (deux récoltes), IRSM, K. M. GUICHARD ; massif de l'Ikongo, R. DECARY (forêt d'altitude, 900-1 100 m) ; Ankarafantsika, J. MILLOT et R. PAULIAN.

Le domaine de cette espèce est la forêt de l'Est ; il va de l'Ikongo (Fort Carnot), au Sud, jusqu'à Maroantsetra au Nord, la terra typica étant située à peu près à mi-distance. Un seul point est actuellement en dehors de ce domaine, l'Ankarafantsika, massif forestier du Nord-Ouest.

POSITION TAXINOMIQUE

Décrite dans le genre *Gongylus*, cette espèce a été placée parmi les *Scelotes* par BOULENGER en 1887. La proposition de HEWITT (1929) de la transférer dans le genre *Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839, réhabilité, n'a pas alors été suivie. Nous en avons fait l'espèce-type du sous-genre *Madascincus* Brygoo, 1982, du genre *Amphiglossus* tel que nous l'avons redéfini en 1981.

2. *Sepsina vulsini* Barbour, 1918

(*Bull. Mus. comp. Zool., Harv.*, **61** (14) : 485.)

MATÉRIEL-TYPE

L'holotype, MCZ 11869, a été récolté en 1915, dans la « eastern forest between Tamatave and Tananarive ». L'espèce est dédiée au récolteur, Frédéric R. WULSIN.

La description originale est remarquablement sommaire et l'auteur se contente, après avoir affirmé « In general similar to *S. ornaticeps* Boulenger », de relever des différences avec cette espèce, en particulier : « The coloration is strikingly different, being rich brown above, each scale outlined with darker, the sides with a heavy dark, almost black, band light edged above ». Les rapports avec *melanopleura* ne sont pas envisagés.

Nous n'avons reçu des différents musées consultés aucun autre spécimen sous le nom de *S. vulsini*. Dans la collection du Muséum de Paris, le MHNP 74.1019, récolté par J. GUIBÉ à Ambila (III. 1951), était rangé sous ce nom. Nous l'avons identifié comme un *melanopleura*.

OBSERVATIONS

Du fait de l'importance relative des yeux, l'holotype a l'aspect général d'un juvénile. Le dessus est brun-rouge ; une ligne sombre, bordée de clair, part de l'œil, passe au-dessus de l'insertion des membres, pour se prolonger sur les côtés de la queue. Nous avons compté 23 rangs d'écaillés autour du corps (BARBOUR en signalait 22), 62 écaillés entre le menton et le cloaque, respectivement 7 et 12 écaillés sous les quatrièmes doigt et orteil et 30 VPS. Ce spécimen mesure 95 mm dont 59 pour la queue, avec une largeur maximale de 5 mm et un membre postérieur de 12 mm.

MISE EN SYNONYMIE AVEC *Amphiglossus (Madascincus) melanopleura*

Alors que BARBOUR rapprochait l'espèce qu'il estimait nouvelle de *S. ornaticeps*, ANGEL, en 1942, apparemment sans avoir vu l'holotype et d'après la seule description, écrivait : « Cette espèce est très voisine de *Sc. melanopleura* dont elle n'est peut être qu'une variété. » Dans la clef qu'il proposait, seul le nombre des rangs d'écaillés autour du corps, 22 pour *vulsini*, 24-26 pour *melanopleura*, séparait les deux espèces.

Après comparaison des holotypes et des autres spécimens disponibles, rien ne justifie, selon nous, la conservation d'une unité taxinomique indépendante pour *vulsini*. La morphologie générale, la coloration et toutes les données chiffrées concordent avec celles de *melanopleura*. De plus, la terra typica de *vulsini* se situant au centre du domaine de *melanopleura*, il n'y a pas lieu de conserver ce nom pour une éventuelle sous-espèce.

3. *Scelotes ankodabensis* Angel, 1930

(*Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 2^e s., 2 (5) : 507-508.)

MATÉRIEL

L'holotype (MHNP 30.332) a été récolté par Raymond DECARY en août 1926, à Ankodabe, à l'altitude de 500 m, dans la province de Farafangana, sud-est de Madagascar. Lors de sa révision de 1942, ANGEL attribua à cette espèce le spécimen récolté par Charles ALLUAUD à Fort-Dauphin en 1900 ? (MHNP 01.222), que MOCQUARD (1902 : 12) avait considéré comme appartenant à l'espèce *S. melanopleura*.

DESCRIPTION

ANGEL a donné de cette espèce dans la publication princeps une description précise qu'il n'y a pas lieu de reprendre et, en 1942, une représentation de l'animal entier, face supérieure (pl. XXI, fig. 2).

Les deux spécimens possèdent l'un et l'autre 22 rangs d'écaillés autour du corps et 61 écaillés entre la mentonnière et l'anus. L'holotype a 31 VPS, l'autre spécimen 30. Ces deux spécimens sont très proches des *S. melanopleura*, constatation déjà faite par ANGEL. Ils n'en diffèrent, pratiquement, que par le fait que c'est la 3^e labiale supérieure qui se trouve sous l'œil, au lieu de la quatrième.

POSITION TAXINOMIQUE

ANGEL (1942) attachait de l'importance, pour la séparation de cette espèce, au fait qu'elle avait la « gorge ponctuée de noir. » Ce caractère différentiel ne peut être retenu ; ainsi que nous l'avons déjà signalé, des *A. (M.) melanopleura*, par ailleurs typiques, présentent également ce caractère. Seul reste le nombre des labiales supérieures. On pourrait y voir soit une anomalie soit un caractère variable. Mais, compte tenu du fait qu'aucune variation de ce caractère n'a été observée chez les 22 *A. (M.) melanopleura*, ceci est peu

probable. De plus, les deux individus rapportés à cette espèce proviennent l'un et l'autre du sud-est de l'île, d'une région située nettement au sud du domaine actuellement connu de *A. (M.) melanopleura*. Nous considérons que cette unité taxinomique doit être conservée.

Nous la transférons dans le sous-genre *Madascincus* du genre *Amphiglossus* avec le statut d'espèce. Seules de nouvelles récoltes permettront de préciser ses rapports avec *A. (M.) melanopleura* dont ce pourrait n'être qu'une sous-espèce.

4. *Gongylus mouroundavae* A. Grandidier, 1872

(*Ann. Sci. nat. Zool.*, **5**, (20) : 9.)

MATÉRIEL-TYPE

L'holotype (MHNP 95.211) a été récolté par Alfred GRANDIDIER à Morondava, côte ouest de Madagascar. La description originale tient en quatre lignes et ne souligne que l'existence d' « une bande un peu plus foncée sur les flancs qu'encadrent deux petites raies de teinte plus claire. » L'absence d'interpariétale n'est pas mentionnée.

En 1894, sur trois spécimens récoltés l'année précédente par ALLUAUD et BELLY dans la montagne d'Ambre, à Ambonitely, Mararaomby, extrême nord de Madagascar, MOCQUARD (*C. r. Soc. philomath. Paris*, (17) : 3) décrit l'espèce *S. bellyi* pour laquelle il nota l'absence de l'interpariétale. Mais, dès l'année suivante, il mettait *bellyi* en synonymie avec *mouroundavae*, ce qui n'a plus été remis en question depuis. Nous désignons ici comme lectotype de *S. bellyi* le spécimen MHNP 93.218, le plus grand des trois syntypes ; il mesure 111 mm dont 49 pour une queue partiellement régénérée.

DESCRIPTION

Notre description repose sur l'examen des quatre individus précédemment cités, l'holotype de *G. mouroundavae* et les trois syntypes de *S. bellyi*, ce qui, à notre connaissance, constitue l'ensemble des récoltes connues.

Lézard au corps non cylindrique, légèrement aplati dorso-ventralement, plus large au niveau de l'abdomen qu'au niveau des aisselles, avec quatre membres pentadactyles bien formés, même si les antérieurs sont de taille réduite. La tête est relativement courte, arrondie en avant.

La coloration de l'holotype est actuellement noirâtre ; on distingue cependant une ébauche de ligne plus claire de chaque côté du dos. Pour les autres spécimens, une bande brun sombre, large, part du nez, passe par l'œil et au-dessus de l'oreille avant de se poursuivre jusqu'à la base de la queue. Six lignes de points s'observent sur le dos entre les deux bandes sombres. Le dessus est olivâtre, le dessous blanc grisâtre.

Écaillage : Au niveau de la tête, l'élément caractéristique est, chez cette espèce, l'absence d'interpariétale, élément unique parmi les Scincidés tétrapodes malgaches. Il y a quatre susoculaires et la quatrième labiale supérieure est en position de sousoculaire. Trois spécimens, dont l'holotype, ont 28 rangs d'écailles autour du corps, un en a 29. Entre menton,

et cloaque le nombre des écailles varie de 63 à 66, 65 pour l'holotype. Il y a de 4 à 8 écailles sous le quatrième doigt et de 16 à 18 sous le quatrième orteil ; holotype : 8-16.

Nombre de vertèbres présacrées (VPS) : Deux individus ont 29 VPS, dont le lectotype de *S. bellyi*, et deux en ont 30, dont l'holotype de *S. mouroundavae*.

DIMENSIONS

Le plus grand spécimen, aussi bien pour la longueur totale (132 mm) que pour celle de la tête et du corps (66 mm), est l'holotype dont la queue est régénérée. Celle-ci peut cependant être plus longue que le reste du corps, 71 mm pour 46 chez MHNP 93.219, soit un pourcentage d'importance relative par rapport à la longueur totale de 60,6 %. La largeur maximale des deux plus grands spécimens est de 9 mm d'où un rapport $T + C/La$ de 7,1 tandis que, pour ces mêmes individus, le rapport $T + C/MP$ est de 2,8 ce qui correspond, dans ce groupe, à des membres postérieurs relativement importants.

BIOLOGIE

En 1895, MOCQUARD indiquait, sans doute sur des indications des récolteurs de *S. bellyi* : « Cette espèce se tient dans les endroits humides, sous les pierres, les troncs d'arbres ». Ce sont les seuls éléments que nous avons sur sa biologie.

POSITION TAXINOMIQUE ET INTÉRÊT DE L'ESPÈCE

Décrite comme appartenant au genre *Gongylus*, cette espèce a été traitée comme telle par BOETTGER (1881) et par BOULENGER (1887)¹ après que BOETTGER (1877 : 36) l'eût momentanément placée dans le genre *Seps* (*Gongylus*). MOCQUARD (1895) a transféré l'espèce dans le genre *Scelotes*. Par l'ensemble de ses caractères elle appartient au genre *Amphiglossus* Duméril et Bibron, 1839, tel que nous l'avons redéfini en 1980, et par le petit nombre de ses VPS autant que par sa morphologie générale au sous-genre *Madascincus* que nous avons proposé en 1982.

Cette espèce, qui n'est connue que par quatre spécimens, aucun n'ayant été récolté depuis 1893, est d'un intérêt particulier. Elle présente d'abord, avec la disparition de l'interpariétale, le point ultime du processus d'évolution de cette écaille qui chez plusieurs genres de Scincinés du continent africain (dont *Scelotes* s.s., cf. GREER, 1970) est de grande taille et garde le contact avec les susoculaires, tandis que chez les autres espèces malgaches apparentées elle se trouve isolée entre les pariétales et la frontale. Par ailleurs, l'existence de deux points de récolte aussi éloignés que le sont Morondava et la montagne d'Ambre pose la question de l'aire de répartition, d'autant plus que le lot formé par les deux récoltes est remarquablement homogène dans tous ses caractères.

5. COMPOSITION DU SOUS-GENRE *Madascincus*

Dans l'état actuel des connaissances le sous-genre *Madascincus* accueille des *Amphiglossus* (Scincinés tétrapodes, pentadactyles à petite interpariétale) mesurant moins de

1. BOULENGER ne fait que citer l'espèce, en note page 408, en faisant précéder le nom de genre *Gongylus* d'un ?, à propos du genre *Scelotes*.

80 mm pour la tête et le corps et ayant moins de 35 vertèbres présacrées. Il est endémique de Madagascar et comprend trois espèces :

- *Amphiglossus (Madascincus) melanopleura* (Günther, 1877), espèce-type du sous-genre [= *Sepsina vulsini* Barbour, 1918] ;
- *A. (M.) ankodabensis* (Angel, 1930) ;
- *A. (M.) mouroundavae* (A. Grandidier, 1872).

TABLEAU 1. — Principaux caractères différentiels des *Amphiglossus (Madascincus)* étudiés.

ESPÈCES	Dimensions ¹ maximales					Moyennes ²		Rapports ²		Nombre de VPS	Nombre ³ d'écaillés		
	N	L	T + C	Q	La	T + C	La	T + C	T + C		a. C.	M. A.	4 ^e O.
								MP	La				
<i>melanopleura</i>	22	144	52	92	8,5	49,0	7,1	3,2	7,1	29(30)31	22(24)	56(60)63	10(14)16
<i>vulsini</i>	1	95	36	59	5	—	—	3,0	7,2	30	23	62	12
<i>ankodabensis</i>	2	84	50	34	6	—	—	3,8	8,3	30-31	22	61	13-14
<i>mouroundavae</i>	4	132	66	71	9	64,0	9,0	2,8	7,1	29-30	28(29)	63-66	16-18

1. Dimensions en mm ; elles peuvent avoir été relevées chez des individus différents.

2. Moyennes et rapports calculés sur les N/2 plus grands spécimens.

3. Mode entre parenthèses, entouré par les extrêmes.

N, nombre ; L, longueur ; T, tête ; C, corps ; La, largeur ; MP, membre postérieur ; VPS, vertèbres présacrées ; a.C., autour du corps ; M. A., entre menton et cloaque ; 4^e O., sous le quatrième orteil.

Les deux premières espèces, qui possèdent une interpariétale, se distinguent l'une de l'autre par le rang de la labiale supérieure en position de sousoculaire : la quatrième chez *melanopleura*, la troisième chez *ankodabensis*. *A. (M.) mouroundavae* se sépare des deux autres par l'absence d'interpariétale et par le plus grand nombre de rangs d'écaillés autour du corps, 28-29 au lieu de 22 à 24. Ces deux caractères diagnostiques avaient été bien notés par MOCQUARD (1895).

Remerciements

Nous remercions A. F. STIMSON, du British Muscum (N.H.), W. R. HEYER, de la Smithsonian, W. D. HAACKE, du Transvaal Museum, W. BÖHME, du Musée A. Koenig, et Pere ALBERCH, du Museum of comparative Zoology, d'avoir mis à notre disposition les spécimens indispensables pour cette révision. Nous remercions également Georges PASTEUR et Alain DUBOIS d'avoir accepté de revoir notre manuscrit.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ANGEL, Fernand, 1942. — Les Lézards de Madagascar. *Mém. Acad. malgache*, **36** : 194 p., 21 pl.
- BOETTGER, Oskar, 1877. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Frankfurt a. M., Ch. Winter : 55 p., 1 pl.
- 1881. — Die Reptilien und Amphibien von Madagascar. Dritter Nachtrag. *Abh. senckenb. naturforsch. Ges.*, **12** : 435-558.
- BOULENGER, George Albert, 1887. — Catalogue of the Lizards... III, London : 575 p., 40 pl.
- BRYGOO, Édouard R., 1980. — Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache. II. *Amphiglossus astrolabi* Duméril et Bibron, 1839 ; *Gongylus polleni* Grandidier, 1869 ; *Gongylus stumpffi* Boettger, 1882, et *Scelotes waterloti* Angel, 1930. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **2**, section A, (2) : 525-539.
- 1982. — Systématique des Lézards Scincidés de la région malgache. IX. Nouvelles unités taxinomiques pour les *Scelotes* s. l. *Bull. Mus. natn. Hist. nat., Paris*, 4^e sér., **3** (1981), section A, (4) : 1193-1204.
- GREER, Allen E., 1970. — The Systematics and Evolution of the Subsaharan Africa, Seychelles, and Mauritius Scincine Scincid Lizards. *Bull. Mus. comp. Zool.*, **140** (1) : 1-24.
- HEWITT, John, 1929. — On some Scincidae from South Africa, Madagascar and ceylon. *Ann. Transv. Mus.*, **13** : 1-8.
- MOCQUARD, François, 1895. — Sur les Reptiles recueillis à Madagascar de 1867 à 1885. *Bull. Soc. philomath. Paris*, 8^e sér., **7** : 93-111.
- 1902. — Sur une collection de reptiles et de batraciens recueillis par M. Alluaud dans le Sud de Madagascar. *Bull. Soc. philomath. Paris*, 9^e sér., **4** : 5-25.